



PLAN ANTICOVID

TRAIL de la GRANDE
CHAMPAGNE
SEGONZAC -dimanche27 Juin

PRINCIPES GENERAUX

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'organisation se doit de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de la course via la création d'un Plan AntiCovid. Il a pour but de protéger les coureurs, les bénévoles ainsi que les membres de l'organisation. Ce plan est évolutif en fonction de la situation sanitaire et des règles en vigueur, et il suit 3 grands principes :
distanciation maximale, hygiène maximale, données maximales.

Les différentes mesures sont regroupées en trois parties :

- Mesures avant la course
- Mesures pendant la course
- Mesures après la course

Il se décline avec une graduation d'actions sur trois niveaux en fonction de l'évolution sanitaire ce qui nous permet d'anticiper un dépassement des contraintes actuelles. Il s'agit de leviers pour agir contre le COVID.

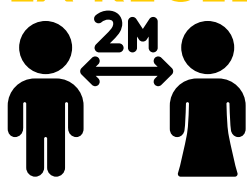
COMMUNICATION

Le site internet de la manifestation et la mise à jour du règlement de la manifestation seront actualisés régulièrement en fonction des obligations préfectorales transmises.

De plus, à réception des obligations, les participants seront contactés directement par messagerie électronique ou sms grâce à notre partenaire Sportips qui gère les inscriptions des coureurs.

Sur place, une infographie rappellera les règles obligatoires.

LA REGLE D'OR



DISTANCIATION
SOCIALE



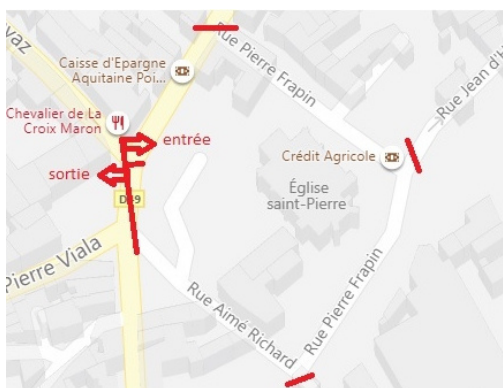
LAVAGE DES
MAINS FREQUENT



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

MESURES AVANT LA COURSE

Les mesures d'avant course s'appliquent à la zone de départ, au retrait des dossards, place de la mairie à Segonzac.

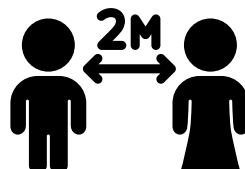


Pour l'ensemble des courses, les dossards sont à récupérer sur la place du village.

L'organisation met donc en place un fonctionnement différent cette année pour assurer la sécurité des bénévoles et des coureurs. L'accès à la place est contrôlé par une entrée et une sortie. On pourra en fonction du nombre de personnes déployer un autre point pour entrer et sortir. Ces points sont contrôlés par des bénévoles.

REGLES

NIVEAU 1



Sur l'ensemble de cette zone, les gestes barrières suivants sont à respecter pour tous : port du masque, distanciation sociale, lavage des mains. Des bénévoles contrôlent à l'entrée et dans la zone le bon respect des règles. (*pulvérisation de gel à l'entrée de la zone*)

NIVEAU 2



Le niveau de sécurité est complété par la possibilité de retirer son dossard par anticipation (la veille - sur inscription numérique) ou à un horaire précis. D'autre part, pour l'ensemble de la place, le nombre maximal de personnes autorisées est de 400. (*4310 m² hors bâtiment : 400 personnes = 10,77m² par personne*)

NIVEAU 3



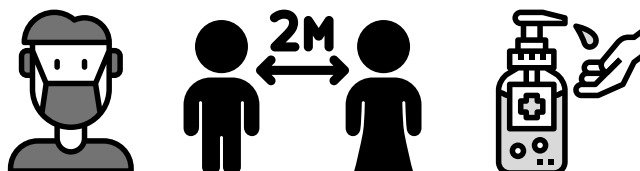
Pour pénétrer sur la place, le niveau de sécurité est complété par l'obligation de présenter un autotest ou un test pcr valide.

MESURES PENDANT LA COURSE

Les mesures prévues pendant la course s'appliquent à la zone de départ ou d'arrivée, place de la mairie à Segonzac. Elles concernent aussi les lieux où sont prévus des ravitaillements : Bouteville - Saint-Preuil.

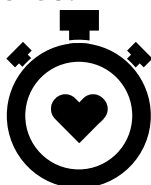
REGLES - DÉPART ET ARRIVÉE

NIVEAU 1



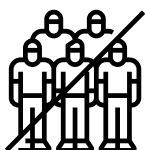
Sur l'ensemble de ces zones, les gestes barrières suivants sont à respecter pour tous : port du masque, distanciation sociale, lavage des mains. Des bénévoles contrôlent à l'entrée et dans la zone le bon respect des règles (*pulvérisation de gel à l'entrée de la zone*). Le port du masque est obligatoire dans la zone urbaine de Segonzac et dans les zones de ravitaillement. Les entrées et sorties de ces zones sont contrôlées par des bénévoles.

NIVEAU 2



Les départs des différentes courses sont décalés dans le temps, ce qui nous permet d'avoir une bonne lisibilité sur les horaires de départs et d'arrivées, ainsi qu'un contrôle sur le flux de personnes. Pour exemple, entre la première course et la seconde, nous avons un écart de 3h00 (départ à 6h00, puis à 9h00, puis à 9h30, etc.) Avec le niveau 2, un participant d'une course ne peut pénétrer dans la zone de départ que 15 minutes avant l'heure prévue.

NIVEAU 3



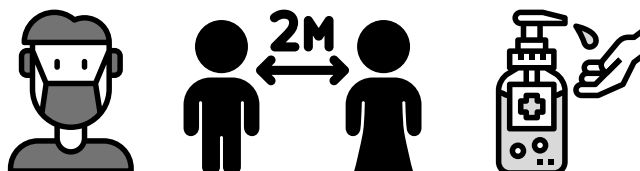
Le niveau de sécurité est complété par la possibilité de limiter le nombre de personnes sur la ligne de départ en proposant des sas de départ (le flux des coureurs est réparti en plusieurs vagues de 5 minutes). Un marquage au sol contraint les participants à respecter les espaces de distanciation. La zone urbaine est neutralisée pour lancer le départ hors zone urbaine.

MESURES PENDANT LA COURSE

Les mesures prévues pendant la course s'appliquent à la zone de départ ou d'arrivée, place de la mairie à Segonzac. Elles concernent aussi les lieux où sont prévus des ravitaillements : Bouteville - Saint-Preuil.

REGLES - RAVITAILLEMENTS

NIVEAU 1



Sur l'ensemble de ces zones, les gestes barrières suivants sont à respecter pour tous : port du masque, distanciation sociale, lavage des mains. Des bénévoles contrôlent à l'entrée et dans la zone le bon respect des règles. Pour assurer la sécurité de course, le self-service sur les ravitaillements est proscrit. Il ne sera pas possible de se servir sur les ravitaillements tout seul, que ce soit en boisson ou en nourriture. Pour toutes les denrées, à l'exception des compotes en gourde et des barres énergétiques qui sont sous emballage individuel, seul un bénévole sera à même de servir un participant. La consommation du ravitaillement se fait à l'écart de la zone.

NIVEAU 2



Les ravitaillements proposent uniquement des compotes en gourde et des barres énergétiques qui sont sous emballage individuel. L'accès à la boisson se fait toujours de manière accompagnée par un bénévole, seule personne habilitée au service de remplissage.

NIVEAU 3



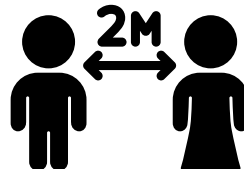
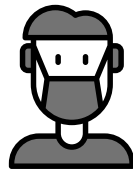
Le niveau de sécurité est renforcé par la suppression des ravitaillements solides pour les courses du 24 km et 12km. Pour des raisons de sécurité, les boissons sont maintenues en raison de la chaleur possible. Toutefois, comme le stipule le règlement, les participants devront être autonomes en eau et en ravitaillement.

MESURES APRÈS LA COURSE

L'après-course est également amenée à changer cette année. Une fois la ligne d'arrivée franchie, les coureurs recevront le lot finisher et un ravitaillement. L'arrivée étant sur la place de Segonzac, les règles pour y entrer s'appliquent de nouveau.

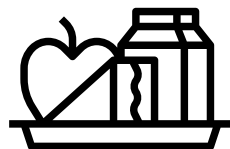
REGLES - ARRIVÉE

NIVEAU 1



En arrivant à Segonzac (entrée dans la zone urbaine), les gestes barrières suivants sont à respecter pour tous : port du masque, distanciation sociale, lavage des mains. Des bénévoles contrôlent à l'entrée et dans la zone le bon respect des règles. Les coureurs récupèrent leur lot de finisher puis suivent le cheminement pour se voir offrir une collation d'arrivée dans une barquette personnelle. La place propose des espaces équivalents aux terrasses : tables pour 4 personnes espacées de plus de 2 m. Des bénévoles veillent au respect des distances. Dès la collation terminée, les coureurs doivent remettre leur masque. Nous connaissons le flux des arrivées grâce aux horaires, distances et vitesse moyenne. Nous pouvons donc contrôler et limiter cette zone à 500 personnes , soit 8,64m² par personne en extérieur.

NIVEAU 2



La collation finale est toujours offerte mais ne peut être consommée sur la place. Les coureurs partent avec un pack pour se restaurer.

NIVEAU 3



La collation finale n'est pas autorisée en extérieur, les participants prennent uniquement le lot finisher.